(BON BEMENT.

A SAUMUR, ar bureau du Journal a envoyant un mandat est la poste . ou tons les libratres.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# SAULTURI

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 208 Réclames. — . . . 80 Faits divers . — . . . 75

RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, auf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiques du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS

Bebenement continue jusqu'à réception d'un avis con-L'abonnement dolt être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 AOUT 1886

## WEAU GROUPE RÉPUBLICAIN

asail que M. Jules Ferry, dans son derdiscours, a fait des avances au parti eristeur, pour constituer une droite licaine qui lui permettrait de reprenpouvoir. Malgré toute la singularité popositions de ce la cisateur à outrance, ennemi déclaré du catholicisme, de ce euréhonté dans la parole duquel on ne allacher aucune confiance, il serait mie qu'an certain nombre de conservaes soient laissés prendre à ces trom-

I Temps publie en effet un programme male entre les partis modérés de la mare qui a été dressé par M. Raoul al, député de l'Eure, et M. Auguste gentre, député du Nord.

, du me luci ce programme : Les soussignés, en vue d'assurer, penla législation actuelle (1885-89), aux ailles questions qui seront soumises au ment, des solutions démocratiques, statrices et libérales, croient devoir set comme suit les conditions de leur

5

Article 1er. Ils s'engagent à se mainteurleterrain constitutionnel et s'interdipentie ant qu'ils feront partie du groupe, action personnelle ou collective en vue danger la forme du gouvernement.

ilil, 2. Ils s'opposent à toutes les entres socialistes contre la constitution de la tel de la propriété, contre les droits

duels des citoyens. ld. 3. - En vue d'amener l'apaisedans les esprits, il ne sera admis audiminution nouvelle dans le budget alles. Toute mesure ou proposition le caractère d'une vexation antirelia compattue. Autant que possible, as all discussion sur ces matières sera écar-

hrodes les questions rela-

tives à l'enseignement, les membres du groupe se prononceront pour les solutions de nature à maintenir et à étendre la liberté sincère de l'enseignement et la sauvegarde des écoles libres. Ils s'opposeront à la constitution du monopole de l'enseignement entre les mains de l'Etat.

» Art. 5. En matière de taxes publiques, les innovations telles que les propositions d'impôt sur le capital ou le revenu seront repoussées. La politique d'économie sera soutenue et les augmentations de taxes seront combattues. Le groupe appuiera toutes les propositions qui tendront à rétablir dans la répartition des charges publiques l'égalité au profit de la propriété toncière surchargée. Il proposera et appuiera les mesures propres à favoriser les intérêts des classes ouvrières, tant agricoles qu'industrielles, à faciliter la constitution et la conservation de l'épargne ouvrière.

» Art. 6. Si le Parlement est saisi de questions provoquées par des grèves ou autres conflits d'ordre industriel, elles seront résolues dans le sens des transactions et au mieux des intérêts respectivement engagés.

» Art. 7. Dans les projets relatifs à notre organisation militaire, le recrutement des carrières libérales, de l'enseignement et du clergé sera sauvegarde; les facilités indispensables au développement de notre commerce, de notre agriculture et de notre industrie seront accordées.

» Art. 8. Toutes les lois d'exception et de opoliation seront repoussées sans exception de personnes.

» Art. 9. Chacun des adhérents conservera sa liberté d'action en matières écono-

» Art. 10. Dans les vérifications de pouvoirs il sera statué, sans préoccupations politiques, que les députés contestés appartiennent à la droite ou à la gauche.

» Art. 11. Dans toutes les élections préparatoires des travaux législatifs (bureaux, commissions, etc.), les adhérents s'efforceront d'assurer à toutes les fractions de la Chambre une part de représentation proportionnelle.

» Art. 22. Le groupe prend le titre de...»

Ce programme n'aurait d'autre but que celui d'enrayer les progrès constants du parti monarchique, d'arrêter la propagande si ardemment entamée et de paralyser l'essor des idées anti-républicaines qui se sont manifestées avec tant d'éclat au mois d'octobre dernier et aux dernières élections pour les conseils généraux.

S'allier avec les Jules Ferry et consorts, ce serait tout simplement leur servir de marchepied pour remonter au pouvoir. Une fois nantis de leurs portefeuilles, les opportunistes recommenceraient leur campagne anti-religieuse et anti-sociale. Les conservateurs ont été suffisamment avertis pour qu'ils se montrent aujourd'hui plus défiants.

Est-ce que le Soleil avait connaissance de ce programme quand il a lancé son projet de trève? — Voudrait-il devenir l'organe

autorisé du nouveau groupe?

#### LA CRISE AGRICOLE

La crise de l'agriculture est un véritable effondrement. Le vin, la laine, le bois, les animaux, le blé, etc., tout est atteint.

Il y a 50 ans nous étions les maîtres re-connus du monde en agriculture comme en industrie. Ce n'est point seulement l'Europe, mais l'Amérique, mais l'Egypte, où l'on ne savait pas faire la farine, qui étaient nos tributaires.

A cette époque, nous vendions chaque année pour près de 250 millions de vin à l'étranger; l'Angleterre nous demandait cent mille têtes de bétail par an, etc.

Aujourd'hui, nous avons 42 millions d'hectolitres de blé immobilisés dans nos greniers; l'année dernière nous avons reçus de l'étranger pour 230,260,000 fr. de vin.

A deux causes principales on peut attribuer la crise dans laquelle se débat l'agriculture:

La première, à l'invasion excessive des produits étrangers qui entrent en franchise ou n'acquittent que des droits dérisoires, et usent de nos ports, de nos canaux, de nos routes, de nos chemins de fer, etc., sans supporter aucune des charges qu'entraînent notre organisation nationale.

Un hectolitre de blé, lorsque nous le présentons sur le marché, nous coûte en impôts de tous genres 3 fr. 10. Le blé étranger, lai, paie 3 fr. par quintal; c'est loin d'être l'équivalent de l'impôt supporté par les blés français.

Un calcul très sérieusement fait a démontré qu'un bœuf de boucherie, de poids moyen, paie à l'Etat environ 85 fr.; le bœuf étranger, lui, paie 25 fr., soit une différence de 60 fr. au préjudice de l'éleveur français.

De plus, par suite de ce qu'on appelle « tarifs de pénétration », un bœuf étranger paie moins cher de Nancy à Paris qu'un bouf français de Rouen à Paris. Ce n'est pas seulement au transport des bestiaux que sont applicables les « tarifs de pénétration ». Ainsi, une tonne d'huile expédiée de Hull (Angleterre) à Paris, ne paie sur le réseau français qu'à partir d'Amiens.

Avec les « tarifs de pénétration » ou tarifs à base décroissante », ainsi que la Compagnie P.-L.-M. appelle ses nouveaux tarifs, la diminution des prix ne se produit que pour les longs parcours. La production nationale est donc frappée par une très sensible augmentation pour les parcours de petites distances et les produits étrangers favorisés au détriment des nôtres.

La lutte est-elle possible dans ces conditions?

La seconde cause est l'exagération des charges directes et indirectes dont l'agriculture est écrasée, malgré le principe de droit moderne de l'égalité dans la répartition des

A ces deux causes principales de la crise agricole, il faut ajouter les maladies qui attaquent la vigne : oïdium, mildew, phylloxéra, etc. La superficie contaminée est de 1,493,617 hectares, chiffre officiel, répartis sur 53 départements. Combien d'efforts et de temps seront nécessaires pour réduire un semblable fléau!

Feuilieton de l'Écho Saumurois.

Par Marthe LACHESE

amit à jouer de vieux Noëls, d'un rétrosd'un primitif à réjouir jusqu'aux ancêtres ters tombes, autour de l'église. Mme de discrètement exprimé le désir dre un on deux de ces vieux airs. Jalouse sondie de son mieux à la bienveillance que la comtesse lui témoignait, Marguetail efforcée de les apprendre tous.

dant qu'elle s'acharquit sur le plus difficile atait prodemment gardé pour la sortie, regol de loin la comtesse quitter le banc Quelle ne fot pas sa surprise lorsque, diet enfin de la fribane, elle vit Mm. de ansise près du bénitier!

pres no pentiler: ber te dirigeaient vers la porte. Les rejoi-

ist bien froid, dit-elle en les saluant de ce desepait, lorsqu'elle le voulait, pressaisissant que son regard.

totare contient trois places. Faites-moi, pie, le grand plaisir d'en profiter.

De l'église à la maison champêtre, le trajet n'était pas long. La comtesse eut le temps, cependapt, de remercier vivement Marguerite qui, débarrassée enfin de ses effrois, lui répondit par quelques mots charmants.

Ni la gravité du moment, ni la courte durée de l'entrelien ne permirent d'aborder d'autres sujets de conversation.

Mais, dès le surlendemain, Mme de Mahaut reparut dans la maison rustique. Sa visite fut longue, affectueuse.

Tout à coup elle dit :

- Voici le temps du recueillement passé.

Était-ce bien elle qui parlait ainsi, cette femme voilée de noir, austère, mélancolique, qui paraissait se réfugier dans un recueillement perpétuel!

Puis elle continua:

- Assurément, cette saison est loin d'offrir, à Plou-Brao, les plaisirs qu'elle présente dans la plupart des villes. Cependant, les familles qui n'ont pas déserté leurs manoirs aiment à se fréquenter. L'hiver, dans notre zone, est moins silencieux qu'on pourrait le supposer. Moi-même, malgré mon âge, malgré ma faible santé, je compte ouvrir souvent ma maison devant mes amis. J'espère, ajouta-t-elle en tendant la main à Mme Suber, que vous voudrez bien, de temps en temps, vous joindre aux familles qui se réuniront près de moi.

La baronne accepta avec une vraie reconnaissance mêlée toutefois de cette fierté discrète qui maintient à leur juste degré de valeur les avantages proposés. La comtesse ne s'en montra que plus empressée encore.

L'invitation en règle ne se fit pas attendre. M. et Mme Suber, ainsi que Marguerite, furent priés de venir dîner au castel trois jours plus tard.

Un long soupir sortit des levres du baron. A la pensée de rentrer tout à fait dans un cercle simable et évidemment distingué, il éprouvait la même impression qu'un prisonnier auquel sont accordées quelques heures de vie indépendante.

Mme Suber s'inquiétait un peu de la manière dont elle et Marguerite allaient paraître dans cette réunion. Quel monde devait leur être adjoint? Quel était le nombre des invités? le degré d'apparat de cette réception? Trop de sobriété dans la mise pouveit ressembler à de la négligence. Trop d'élégance était encore plus à craindre. Et puis, cette élégance, où donc la retrouver? Dans quelques riches vêlements enfouis au fond d'une malle, restes, debris des splendeurs du passé... La position présente, si humiliée, ne permettait pas le luxe. Le rang véritable essayoit de le réclamer ...

La baronce, en vraie femme du monde, trouva le moyen de tout concilier. Elle choisit pour elle et pour sa fille des toilettes extrêmement simples,

puis elle les rehaussa par ces ornements naturels qui éloignent toute idée de prétention et savent pourtant devenir les plus charmantes des parures.

En préparant ces modestes bouquets elle songeait tristement aux diaments brésiliens qui, d'ordinaire, ruisselaient sur son cou, sur ses bras, sur ses vêtements; elle voyait Marguerite, parée avec une suprême élégance, se présenter à ce grand monde qui, naguère encore, l'attendait pour en faire une de ses idoles... Comme un tourbillon emporte la poussière du chemin, un soulfle d'orage avait chassé toutes ces vanités...

Mmº Suber disposa les épais cheveux blonds de Marguerite, y plaça les fleurs. Ensuite, quand, pour juger de l'effet, elle la regarda, elle ne put s'empêcher d'être frappée de sa beauté. L'air des champs avait développé les forces de la jeune fille. Quelque chose de ferme, de noble était venu à son port, à ses gestes. Elle avait perdu ce caractère un peu mesquin qui accompagne parfois la grâce parisienne. En même temps, le travail. le chagrin, la piété, avaient développé bien autrement encore chez elle cette âme que le visage reflète toujours...

Ce fut le cœur rasséréné, content, que les trois exilés franchirent le seuil du cast 1.

La réunion était peu nombreuse. Le recteur et quatre familles du voisinage formaient en tout una

Puis, il y a l'instruction. Sans tenir compte des goûts, des besoins, des aptitudes, etc., on applique dans les écoles de campagnes les mêmes programmes qu'à Paris et dans les grandes villes. On désapprend à l'enfant de la campagne à aimer la profession paternelle. Pour faire de l'unité, on fait de l'uniformité. Un programme varié et sagement expérimental permettraitévidemment mieux de satisfaire des aspirations variées plus qu'un programme uniforme.

Nous devons aussi noter en bonne place le vagabondage. Jamais, aux plus mauvaises époques, il n'a atteint la proportion qu'il atteint aujourd'hui. C'est une véritable invasion, on pourrait presque dire pillage des campagnes où il sème la terreur.

Il est vrai que, par application de la loi sur les récidivistes — enfin! — on annonce le prochain départ d'un convoi de malfaiteurs pour la Nouvelle-Calédonie. Sa destination était d'abord la Guyane, mais cette colonie étant visitée en ce moment par la fièvre jaune et le choléra, on a craint pour les précieuses santés de messieurs les escarpes, malandrins et autres gredins qui nous infestent, et le voyage à la Nouvelle a été dé-

L'état de l'agriculture doit être considéré comme un péril social, et l'intérêt agricole à sauvegarder est un intérêt national de pre-

#### UNE LETTRE DU COMTE DE PARIS

Monsieur le Comte de Paris a adressé la lettre suivante à M. Henry Hulbert, correspondant d'un journal américain :

Tunbridge-Wells, 8 août 1886.

Je m'empresse de vous remercier de votre lettre avant mon départ pour l'Ecosse et je réponds aux questions que vous m'avez adressées relativement au duc d'Aumale.

Le grade ou la commission d'un officier français, lorsqu'il a été obtenu conformément à la loi, est sa propriété absolue, dont on ne peut le dépouiller que par une sentence d'un conseil de guerre et pour des motifs déterminés.

L'on ne doit pas confondre le grade avec la fonction. Le ministre de la guerre peut refuser un emploi ou un commandement à un officier; il peut le mettre soit en disponibilité soit en retrait d'emploi pour une cause telle qu'une insirmité temporaire; il peut le mettre en réforme pour incapacité permanente ou pour avoir failli contre l'honneur, si telle est l'opinion du conseil d'enquête convoqué à ce sujet. Mais aucun ministre ne peut priver un officier de son grade.

Le duc d'Aumale a gagné ses grades très rapidement, mais non plus rapidement que d'autres officiers en temps de guerre, et tout particulièrement le général Boulanger, qui, capitaine en juillet 4870, était nommé colonel onze mois plus tard, en juin 1871.

En tous cas, les nominations du duc d'Aumale farent faites régulièrement et conformément aux lois d'alors qui permettaient aux Princes français, en récompense de 1

leur bravoure au feu, d'être promus en dehors des délais ordinaires.

Chaque grade du duc d'Aumale fut ainsi gagné. En conséquence, après la chute de l'empire, il fut aussitôt replacé dans l'Étatmajor de l'armée d'où il avait été injustement exclus en 1848.

Le duc de Chartres, ayant reçu de M. Gambetta, durant la guerre, une commission provisoire de commandant, sous le nom supposé de Robert Lefort, fut confirmé dans son grade par la Commission des grades, nommée par l'Assemblée nationale avec pleins pouvoirs pour juger, sans appel, toutes les questions relatives aux grades donnés durant la guerre.

Le duc d'Alençon fut fait capitaine par une loi spéciale de la même Assemblée.

En 4883, le général Thibaudin, alors ministre de la guerre, priva les trois Princes de leurs fonctions actives, et par suite d'une mesure politique inspirée par le dépit des radicaux à la suite du premier rejet de la loi d'exil, leur infligea le retrait d'emploi qui est généralement considéré comme la dernière punition que le ministre de la guerre peut infliger de son propre chef. Mais quand il agit ainsi, le général Thibaudin affirma à la chambre que cette mesure politique était légale, précisément parce qu'elle ne privait pas les Princes de la propriété de leurs grades.

La loi de proscription du 23 juin 4886 décide qu'aucun membre des familles ayant régné en France n'aura le droit d'entrer dans les armées françaises de terre ou de mer. Le général Boulanger a méconnu le texte formel de cette loi en chassant de l'armée des Princes qui étaient déjà dans l'armée et possédaient des grades obtenus conformément aux lois; il a néanmoins rayé des contrôles de l'armée les ducs de Nemours, d'Aumale, de Chartres et d'Alençon. Il agit de la même manière à l'égard des deux Princes Murat, alliés à la famille Bonaparte et seulement par la ligne maternelle et qui avaient suivi leur carrière comme tous les autres officiers.

C'est à la suite de la notification de cette illégale expulsion de l'armée, expulsion absolument injustifiée, que le duc d'Aumale écrivit sa noble lettre à M. Grévy, qui crut devoir se venger personnellement en exilant l'auteur de la lettre.

Telle est l'histoire de ces faits. Croyez-moi, etc.

> PHILIPPE, COMTE DE PARIS.

#### LES BREUVAGES PRUSSIENS

La guerre que nous fait la Prusse a bien des formes, et les plus pernicieuses sont celles dont nous nous apercevons le moins.

Sans parler de l'appui moral que M. de Bismarck prête à la République, comme instrument de notre ruine nous pouvons noter l'empoisonnement de nos classe ouvrières par les alcools, les vins et les bières d'Allemagne dont la consommation, en France, est une calamité flagrante pour la

combattre et souffrir, compte aujourd'hui parmi ceux qui vivent de leur labeur quelques-uns de ses plus nobles enfants. Les discordes civiles, les révelutions, les confiscations, tout a passé sans pouvoir arracher du sol breton ces vieilles races qui tenaient à leur pays encore plus qu'à leur fortune. Et le pays, reconnaissant, leur est fidèle à son tour. Il les revendique, il les salue, malgré leur abaissement, et regarde moins les instruments de travail qui se trouvent dans les mains de leurs derniers fils que les écussons, glorieux quelquesois, qui demeurent leur légitime

Seulement, ces inconnus avaient-ils droit à ce genre de respect? Pouvait-on, à leur égard, tenir compte de l'origine plus que de la situation? C'était à M=0 de Mahaut de répondre tout bas à ce

Elle le fit si habilement que, lorsque la réunion prit fin, une douairière salua Mme Suber d'un: « Au revoir » dont le sens ne pouvait être incer-

santé publique, et une concurrence ruineuse pour deux industries françaises dont les produits sont meilleurs que ceux d'outre-

Une mode absurde et antinationale chez nos cafetiers et cabaretiers, c'est d'afficher les bières de Bavière et de les débiter comme étant supérieures à celles de France. Nous en consommons plus de deux millions d'hectolitres au profit des Allemands.

En outre, on ignore que, outre la bière, plus de trois millions d'hectolitres de faux vins fabriqués en Allemagne sont reçus et consommés en France; on ignore ensin ou on oublie de noter que, de même, plus d'un million d'hectolitres d'alcools provenant d'industrie de pommes de terre gâtées, de chiflons, de sciure de bois, etc., nous arrivent par le canal des vins d'Espagne et d'I. talie. De l'eau, de la fuchsine, un bouquet de vin d'Espagne, un peu de raisin sec, des baies de sureau et de l'acool, voilà ce qui constitue les vins dits « d'Espagne », que les Allemands expédient en France et aux colonies, et dans tous les Etats plus ou moins civilisés. Voilà ce qu'avale tous les jours, avec sa béate insouciance, le peuple souverain, concuremment avec les blagues et les mensonges des charlalans politiques qui exploitent sa crédulité et son ignorance, pendant que les Allemands ruinent sa bourse et sa santé; car ces breuvages ont déterminé des maladies inconnues de nos pères, alcoolisme, diabète, albuminurie, hypertrophie du foie et du cœur, et cancers à l'estomac, etc.

On cite ce propos d'un de ces industriels auquel on reprocheit son trafic : « Le raisin sec est une baie, le sureau colorant aussi. Baie contre baie, le plus malin n'y verra que du vin ».

Malheureusement notre fisc, lui aussi, ne voit dans ces produits odieux que : alcool, vio, bière, argent, sans les distinguer de leurs similaires de bon aloi.

L'Académie de médecine a appelé l'attention des pouvoirs publics sur ces calamités. Mais les pouvoirs républicains ont trop de soucis d'un ordre dissérent pour s'occuper

Faire appel au bon sens public, denrée de plus en plus rare, ne servira pas à grand' chose. Le Français né malin continuera de s'abreuver de drogues allemandes en même temps que se gaver d'Aneries et d'impostures républicaines.—Nous nous adressons, nous, aux gens sensés et patriotes, qui ne sont pas encore en majorité, malheureusement, et nous leur signalons les précautions à prendre pour se préserver de cet empoisonnement germanique et républicain.

## Chronique générale.

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Une hécatombe dans le haut personnel do ministère de la guerre qui a produit la plus grande émotion.

Parmi les sacrifiés se trouvent plusieurs personnalités militaires fort en vue, personnalités brillantes qui avaient conquis par le travail et le courage un grand renom.

Voici les noms de quelques-uns des officiers qui ont reçu jeudi matin l'ordre de cesser leurs fonctions au ministère de la guerre:

Le commandant Cardot, breveté d'étatmajor, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, chevalier de la Légion-d'Honneur, attaché au deuxième bureau de la statistique militaire. Le commandant Cardot est un des écrivains les plus distingués de l'armée: il a publié une série d'articles fort remarqués dans la Revue militaire de l'étran-

Le capitaine Jacquin de Margerie, du 22° régiment d'artillerie, attaché au 2° bureau, membre du Jockey-Club.

Le capitaine Delaborde, du 149° d'infanterie, attaché au 4° bureau de la télégraphie et des étapes, un des officiers français connaissant le mieux toutes les questions qui concernent les transports des troupes par voie de fer, etc.

Le capitaine Pistor, capitaine d'artillerie hors cadre, breveté d'état-major, attaché au 3º bureau de l'instruction générale et des opérations militaires.

On ne donne aucune raison pour tous ces changements imprévus. La loi des suspects. (Figaro.)

LE POURVOI DU DUC D'AUMALE Nous lisons dans la Liberte:

d Des personnes qui prélendent être bien a Des personnes que pressurent elle bles informées nous assurent que l'opinion da la question du pourvoi du duc d'Aunte contre la décision qui l'a rayé des carre

de l'armee.

» Le rapport sur lequel sera rendu le dans rêt du conseil doit conclure à l'admissa de pourvoi et à l'annulation de l'arrêts de pour cette considération qualité arrêts de production de l'arrêts de nisteriel, par cette considération que la partie de s'antique la partie de la parti

» D'ailleurs, la régularité du grade du d'Aumale ne saurait être constestée.

» La loi d'expulsion, sainement iule frei avenue de fait pas d'exception à ces rue de fait par d'exception à ces rue de fait par d'exception à ces rue de fait par d'e prétée, ne fait pas d'exception à ces pri less el

## LE SOCIALISME A MULHOUSE.

En dépit des mesures philanthropique et ou u qui ont été prises dans cette ville en fave. de pôl des ouvriers, on fait beaucoup de prop de soit gande socialiste. La police a saisi dernita quae da ment une grande quantité de brochure. pour d'écrits qui prouvent l'existence d'un con socialiste. Plusieurs arrestations ont eu à la suite de ces découvertes.

#### BULLETIN FINANCIER.

MRC

Le mouvement de progression se continue le nos rentes. On est à 82,20 sur le 3 0/0 acciente Paris, 21 aodt. 169.65 sur le 4 1/2 0/0.

L'action du Crédit Foncier oscille de 1.371 sen flag 1,376. On s'accorde à prévoir des cours de d'affair élevés. Les demandes continuent à être actives d'étre les obligations communales et soncières à lois de les dieux emprunts 1880 et 1885.

La Societé Générale se traite à 455. Les seba arts Mai

sont de qualité excellente. Ils donnent, a ca, pas péchéance prochaine, la certitude de la hausse.

L'action des Dépôts et Comptes courants et la de.

600, soit net à payer 225 francs. Le bilan arratus de.

31 juillet vient de paraître, suivant l'habitute a qu'il y 31 juillet vietet de paraître, suivant l'habitude u Journal officiel. Il fait ressortir la parfeite régulat des divers services.

L'action de la Société générale des Téléphasest lourde. La spéculation a échoué dans tentative. Il y a lieu de s'en féliciter. Les versements sur l'action de Papama s'elle

tuent de la façou la plus régulière. Cours, 393. Demande sur la Police spéciale A B de l'Ans rance financière.

Les actions de nos Chemins de fer sont imm biles. Obligations très-demandées.

#### Nouvelles militaires.

M. le général L'Hotte est parti dans nuit de jeudi pour le camp de Châlons. Les douze régiments composant les ? 6º divisions de cavalerie ont du arriver !! camp samedi, et c'est à la date de ce jor que le sympathique et brillant divisionne a pris la direction des manœuvres.

Le ministre de la guerre vient de prenin les dispositions suivantes, concernant les voi en congé des soldats de la classe 1881 a de ceux qui sont, à un titre quelconque, 1 bérables avant le 30 juin 1887. Dans B corps d'armée assistant aux manœurra l'envoi en congé aura lieu au fur el à no sure de l'achèvement de ces manœuvres, au plus tard quatre jours après la renira des troupes dans leurs garnisons respen-ves ; dans les autres corps d'armée, les sodats seront libérés le 20 septembre pro-chain; en Algérie et en Tunisie, ces sprendies rations seront retardées jusqu'au 15 oct bre.

Enfin, des ordres seront prochaines donnés pour le rapatriement des hemest de la classe 1881 qui sont actuellement se

Les militaires de la deuxième portion de contingent de la classe 1884 seront en roje en disponibilité dans leurs foyers à la même date que les hommes de la classe Cette mesure est applicable aux home des classes antérieures appartenant à deuxième portion du contingent et qui, pour une cause quelconque, ont été appelés a cevoir leur instruction militaire avec les pour pes soldate de la continue de d nes soldats de la classe 1884.

Voici quelques conseils pratiques post les manœuvres :

Se munir de chemises de denelle bons brodequins de chasse à forte semes.

— éviter d'engager les bas du panision de la tige du brodequin, et surlout de serre

viogtaine d'invités. Mais ces familles (les Suber le savaient) comptaient parmi les plus nobles et les plus influentes de la contrée.

Le baron et sa femme connaissaient trop bien le monde pour ne pas saisir immédiatement la nuance qui marquait leur présence dans cette réception. La comtesse ne leur accordait pas, comme à beaucoup de gens sans doute, la faveur d'un dîner au château. Elle les introduisait dans son cercle habituel, elle les posait à la place qu'elle seur choisissait dans la société du pays...

Reportés, tout à coup, à ces sommets où ils avaient vécu, M. et Mme Suber se sentirent redevenir eux-mêmes... Une heure ne s'était pas écoulée que, dans le salon de Plou-Braô, on pouvait retrouver le causeur spirituel, grand seigneur, et la ravissante créole qui, tant de lois, avaient charmé, dans des salous non moins aristocratiques, des réunions bien autrement brillantes.

Une certaine froideur avait cependant accompagna les saluts et les paroles polies qui s'étaient échangés lorsque Mme de Mahaut avait présenté ses nouveaux invités à ses i ôtes de vieille date. D'où renait cette froideur? Assurément, la position que ces étrangers occupaient à Plou-Braô était plus que modeste. Mais ce n'est pas en Bretague qu'on juge sur d'humbles apparences. La vieille Armorique, cette terre où, de tout temps, on a su

apanage...

Les exilés se sentirent jetés dans un nouveau courant. La tristesse et l'oubli n'allaient donc plus être leur seul partage...

(A suivre.

de la jambe, faire graisser tous les jours se graisser le pied chaque l'arrivée à l'étape ou au cantonles laver à l'eau-de-vie, — avoir la marche des chaussettes de laine ; maigré ces précautions, il vient des oles, à l'arrivée au gile les percer avec munie d'un fil de soie, laisser dans la plaie, en le coupant aux deux

sel graisser fortement par-dessus. des précautions précautions précautions centre des précautions préventives anade graissage pour éviter les excoriaproduites par le froitement de la selle; excoriations se produisent, les sau-

der avec de la poudre d'amidon.

de efficiers, qui n'auront pas la capoteen drap feront bien de se munir melle de laine à mettre sous le dolman tunique, pour les nuits de bivouac.

agalio, avant le départ, prendre un peu pau de thé, et à défaut un demi-verre opique dis ou un peu d'eau-de-vie avec une boude pain. Pour la route, avoir dans sa de soil café, soit thé, vin ou eau-de-vie, mae da ces boissons à prendre étendue ourer pour apaiser la soif.

## MRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

tique :

dans a

le l'Am-

es.

rriver st

UVIES, 5

rentra

les 301-

ote bto.

ces of

15 000

rtion de

envoyes le méme

01 1 1

#### Notre crise municipale

ncien a: li feoille de M. Gendre ne veut pas être man flagrant délit d'erreur, et, pour se d'affaire, elle feint d'être bien renseicliss a led être dans le secret des dieux.

à lois de le dieux! non ; des demi-dieux, passe re Mais les demi-dieux de la Petite a, pas plus que le vulgaire, n'en savent pur le dénouement de notre crise mu-

> qu'il y a de positif, c'est que le désarstomplet. Les demi-dieux que hante son out fait démarches sur démarches l'honorable M. Vinsonneau qui a rési loutes les instances et ne veut plus lte parler de l'écharpe.

> mêre cèdera-t-il pour le siège municididétiter une élection. Mais ce n'est qu'un peut-être, et à la dernière bules les décisions peuvent être mo-

> ant su futur maire, il est tout désigné Medel'incident qui a amené la crise. al, l'opinion publique se partage II. Pelon et M. Renou, et l'on prétend A présidence du Conseil est bien plus to bonheur de l'un qu'à celui de

## LE CONCERT D'HIER SOIR

uique municipale nous a fait tour à uirer, hier soir, après un pas retiéculé avec beaucoup d'assurance, ant les de valse entraînante, le Dron des Schalles de valse entraînante, Chant du Ciel, mante fantaisie Emira, puis le Tour de MM. Lefort, piston, Favaron et el à ma Martineau, trom-Garreau, alto, et Valley, clarinette, e lous élèves de M. Meyer.

habites musiciens et à leur digne

at regrettable qu'un plus nombreux s'ait pas assisté à ce concert qui a dinement l'un des plus brillants de la

Pelite ville de Bourgueil a donné brillant festival avec le concours de sociélés musicales des environs. de foule considérable.

monie Saumuroise, ou du moins nié de cette société, y a pris part. donc Saumur, suivant l'exemple hambles localités, offrira-t-il un de Ce genre, et aussi un concours

themblée, dont nous n'avious point is fele o été lerminée par un joli feu e liré par M. Lerdé.

A UN AGENT DE POLICE troide par le ministre de l'intérieur

à M. Joseph Boudier, agent de police à Saumur, pour avoir arrêté un cheval emporté attelé à une voiture.

Le concours du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur aura lieu, cette année, le dimanche 5 septembre, au bourg d'Allonnes, place du Champ-de-Foire.

#### LA RÉCOLTE DE L'ANNÉE

Les dernières nouvelles reçues de la récolte dans les départements du Nord et de l'Ouest sont peu satisfaisantes.

La récolte du blé est définitivement considérée comme défectueuse, au point de vue de la quantité et de la qualité du grain, par suite des nombreuses intempéries de ces temps derniers.

La meunerie préfère les blés vieux aux bles nouveaux.

#### ASSEMBLEE DE GENNES.

Le maire de Gennes prévient le public que l'assemblée annuelle dite de la Saint-Louis aura lieu dimanche 29 août.

Il y aura jeux divers, feu d'artifice. Les marchands étalegistes trouveront aide et protection.

A propos de l'enterrement civil d'un habitant de Thouars, qui faisait partie de la « Théophilanthropie », on lit dans la Petite France:

« Tout s'est passé dans le plus grand recueillement et les nombreux curieux que le cortége rencontra sur son parcours et au cimetière ont pu juger si la présence d'un ENSOUTANNÉ QUELCONQUE est utile en pareille circonstance.

Voilà ce qui s'imprime dans le journal du citoyen Wilson, gendre du Président de la République, lequel ne s'est point dispensé, en ces derniers temps, lors de son mariage et de la naissance de ses filles, des services d'un ensoutanné.

#### LES ÉCOLES ET LES ENTERREMENTS CIVILS.

li nous paraît à propos de rappeler aux pères de famille que personne n'a le droit d'obliger les enfants qui fréquentent les ecoles communales à suivre un enterrement civil, ou à prendre part à une cérémonie quelconque; - personne n'a ce droit, ni un instituteur, ni un maire, ni un préset, ni un ministre.

Les enfants sont dans l'obligation de demeurer six heures à l'école, pendant cinq jours de la semaine; hors de là, nul n'a aucun droit à exercer sur eux; l'autorité des parents est entière sur leurs enfants.

Lors donc que les enfants d'une école sont convoqués à un enterrement civil, c'est un devoir pour les parents de les empêcher de se rendre à cette convocation.

Tours. - Les courses de Tours auront lieu le 3 et le 5 octobre prochain, sur l'hippodrome de Saint-Avertin, comme les années précédentes.

Poitters. - MM. les jardiniers de Poitiers se préparent à célébrer dignement, le 5 septembre prochain, la fête de saint Fiacre,

Une messe en musique et un banquet sont organisés, puis un bal de société terminera cette journée bien employée par nos fleuristes.

MM. les sous-préfets de Civray et de Montmorillon (Vienne) siment les appartements bien meublés. Voici la note de ce qu'ils demandent au Conseil général (en outre de ce qu'ils possèdent déjà) :

Celui de Civray: Trois pendules, six fiambeaux, deux coupes, cinq garde-cendres pour garnitures de cheminées et trois tapis de tables pour les chambres de maître. Soit...... 4,045 fr. 50.

Celui de Montmorillon: Deux glaces, trois pendules, six flambeaux pour garnitures de cheminées, deux garnitures de foyers, deux poufs, quatre chaises garnies, six paires de grands rideaux en cretonne pour quatre croisées et deux lits, deux tables avec tapis, deux descentes de lit, deux foyers et le renuvelle ment de la garniture de trois fauteuils et de quatre chaises pour les chambres de maître. Soit 2,895 fr. 78.

Avec trois pendules de plus chacun,

MM. Dufay et Guéritault pourront savoir l'heure.

Niort. — Le tribunal correctionnel de Niort vient de prononcer une condamnation qui est un acte de discipline militaire digne d'être noté.

Le gendarme en retraite Gaillard, habitant Rimbault (Deux-Sèvres), a été condamné à quarante-cinq jours de prison et à 100 francs d'amende pour dénonciation calomnieuse à l'égard du brigadier Souchaud, de la brigade de Beauvoir.

#### L'ÉLECTRICITÉ ET L'AGRICULTURE

L'électricité appliquée à l'agriculture ! Voilà, certes, une idée qui mérite de faire son chemin.

Elle a germé dans la tête de M. le duc de Feltre; et l'ancien député impérialiste de Guingamp s'est adjoint, pour la réalisation de son système, un ingénieur dont le mérite est hors de conteste, le comte Raoul de l'Angle-Beaumanoir, fils de l'honorable sénateur des Côtes-du-Nord.

Le comte Raoul de l'Angle-Beaumanoir a fourni d'intéressantes explications à un rédacteur du Gaulois, qui les relate ainsi:

« Tout d'abord, m'a-t-il dit, je tiens à proclamer bien haut que c'est à M. le duc de Feltre que revient l'honneur de la découverte. Je suis simplement chargé de la mise en œuvre. M. le duc de Feltre a songé à appliquer la force du vent à la charge d'accumulateurs électriques, avec cet avantage que le cheval-heure pourrait être mis à la disposition des petits agriculteurs, dans des conditions au minimum moitié moins chères que celles qui leur sont faites aujourd'hui avec les machines à vapeur.

» L'exposé du projet a été déposé par mes soins, sous pli cacheté, à l'Académie des sciences, et, quant au procédé industriel, voici le brevet que nous avons pris pour le garantir, sjouta l'ingénieur, en faisant passer sous mes yeux la pièce justificative de sa déclaration.

» Dans les circonstances les plus favorables, une machine à vapeur exige actuellement la consommation de 4 kilogramme 385 de charbon par heure, ce qui ramène la production du cheval-vapeur à 25 centimes. En employant une force naturelle que nous atilisons par l'intermédiaire de l'électricité, nous fournirons le cheval-heure à raison de 15 ou 10 centimes, peut-être moins: nous arriverons à réaliser près de 60 0/0 d'économie.

» Les petits propriétaires, qui n'ont pas le moyen d'acheter des machines à vapeur, et les paysans qui ne sont pas à même de se payer des chevaux, seront les premiers à bénéficier directement de cette décou-

» Dans les régions où l'on ne pourra utiliser la force du vent, on se servira de l'eau et de la pression hydraulique.

» Un moulin à vent peut exécuter en une minute un nombre de tours qui varie entre 80 et 400. Eh bien! notre machine dynamoélectrique fonctionnera à raison de dix mille tours, et nous supprimons toute l'interposition des organes qui serait nécessaire pour obtenir cette multiplication entre 400 et dix

» Au surplus, des expériences concluantes auront lieu lundi matin, près de Lamballe, dans les Côtes-du-Nord.

» M. le duc de Feltre a quitté Paris, ce soir, pour son châleau de la Roche Goyon. Je pars à mon tour, demain, afin d'aller régler tous les préparatifs. Nous voulons installer une usine électrique, à l'inauguration de laquelle seront convoqués, au mois d'octobre, les représentants de la presse.

Le jour de l'inauguration, nous renouvellerons nos expériences, et nous sommes convaincus qu'elles seront couronnées de

Là-dessus, je pris congé du comte de l'Angle-Beaumanoir en lui souhaitant bon voyage et bonne chance.

#### Publications de mariage.

Armand-André Blot, forgeron, de Saint-Nazaire, et Marie-Eugénie Chaillou, domestique, de Sau-

François Dubosson, maréchal des logis à la Maréchalerie, et Laure-Marie Guionnet, sans profession, tous deux de Saumur.

#### Faits divers.

#### EXPOSITION DE CHATS A PARIS

La Société protectrice des animaux est dans la joie : Une exposition de chats s'organise pour le mois d'octobre à Paris. Une médaille d'or de 4,000 fr. et d'autres de moindre valeur seront décernées aux premiers prix de chaque espèce.

#### L'Almanach des Pilules Suisses

pour 1887 qui contient sur 40 pages beaucoup de choses intéressantes et utiles, l'indication des Foires et Marchés de notre département et des départements limitrophes, est donné gratuitement par tous les Pharmaciens.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les Eaux-de-vie blanches préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

#### Théâtre de Saumur

#### Dimanche 29 août 1886,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR La Troupe parisienne des Tournées artistiques de COMÉDIES FRANÇAISES

Sous la direction de M. Georges HARMANT Du théatre de l'Odéon.

Par autorisation spéciale de l'auteur

Comédie nouvelle en 5 actes. de M. Octave FRUILLET, de l'Académie française

Nous donnerons la distribution des rôles.

## Bains de mer de Préfailles

(Loire-Inférieure)

Le village de Présailles est situé à l'entrée de la baie de Bourgneuf; on y arrive par le chemin de fer de Nantes à Pornic.

#### SOURCE FERRUGINEUSE BICARBONATÉE

Très remarquable.

M. BOURASSEAU, de Saumur, concessionnaire.

#### Vente des Eaux de Préfailles et Limonade serrugineuse.

S'adresser, pour renseignements et pour avoir la notice, à M. Bourasseau, concessionnaire à Préfailles (Loire-Inférieure).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66.) MEDAILLE D'ARGENT

# **COFFRES-FORTS**

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MEDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieur, pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crecheteurs les plus habites. rable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Cosfres de la Maison HAFFNER.

#### Marché de Saumur du 21 Août

| Blé semence (l'hect.) Blé nouveau (l'hect.) From. 1 <sup>re</sup> q. l'h. 77k. Halle moyenne, 77k. Se'gle 75k. Orge 65k. Avoine 50k. Fèves 75k. Pois blancs 80k. — rouges 80k. Colza 100k. Chenevis 56k | 17<br>16<br>10<br>9<br>11<br>26<br>22 | 68 - 75 | Huile de noix. 50k. Graine de Irèfle 50k. — luzerne. 50k. — de lin. 50k. Foin (la charr.)780k. Luzerne — 780k. Paille — 780k. Amades en c. 50k. Cire jaune. 50k. Chanvres 1° qualité. | 25a30<br> |
|---|---------------------------------------|---------|---|-----------|
| Chenevis 50k.<br>Farine, culas. 157k.   | -<br>42                               |         | Chanvres 1" qualité.  |           |
|   |                                       |         |   |           |

#### LA JEUNE MERE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourir leurs nouveaunés, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence.

Le but du journal La Jeune Mère, c'est de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions des enfants; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Fondé, il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complèment oblige de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Cio, rue Jacob, 56, A PARIS.

#### LA MODE ILLUSTRIE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abounant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute per-sonne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cio, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbresposte en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre re-

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1re édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4° édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairie des

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, ini-mant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris, MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Manie, Pérez, Popolat, de Sagra etc.

Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.
Ce dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le trailement qui convient à chacone d'elles.—Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; - Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxies, y sont minutieusement décrits; -L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indis-pensable à tout le monde.

Le Dictionnaire populaire de Médecine usuelle est illustré de 1000 figures, facilitant la compré-

hension du texte. Les éditeurs le font paralite hension du texte. Les euneurs le font paralité et livraisons à 10 centimes et en séries à 50 mes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet re franco, au fur et à mesure de son apparition adressant à MM. Marpon et Fiammarion 26 1 adressant à Mm. marpon et Flammarion, 26 nacine, Paris, un mandat-poste de 20 race. (La première livraison de l'ouvrage est envergratis à toute personne qui en fera la demandation pente la 13 de cari. En vente la 43° serie.

Librairie ABEL PILON, ruedo Fleurus, 83, PARIS A. LE VASSEUR & C. EDITEURS de tous les Ouvrages de la Libraire française; de toutes les Partitions et Publications musicales DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES Gravures, Many-Bortes, Gravures en Coulent, du Même PRIX, Gravures en Coulent, du Même PRIX GRO CREZ VERIANTE PAYABLE CINQ FRANCS par mois PAR CRAQUE CREATE PRANCE DE COMPTE AU COMPTANT.—ENVOI FRANCO des CATALOSER!

Éviter les contresaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, proprietaire-gerant,

Mace, ne un

als sul

· Vous

000 1mm

us de la

mil des

avec

is el t

et sor

e que

ur déci

bre, i

B 6 (

on p

Blude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Suivant ACTE reçu par Mº HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, le 5 août 1886, portant cette mention: Enregistré a Montreuil-Bellay, le 9 août 1886, folio 25, verso, case 4, reçu 5 francs, bail 2 francs 40 centimes, décimes 1 franc 85 centimes, signé: Guillon.

M. Berjamin Moiseau, marchand de chaussures, demeurant à Mon-treuil-Bellay, rue des Halles, D'une part;

Et M. Alexandre Denis, dit Lacrois, aussi marchand de chaussures, de-meurant à Montreuil-Bellay.

D'autre part Ont formé entre eux une société en nom collectif pour le commerce de chaussures, sous la raison et signa-ture sociales Moineau-Denis.

Chacun des associés a la gestion et l'administration de la Société ainsi que la signature sociale, wais ils ne peuvent faire usage de cette signature que pour les besoins de cette société, peine de nullité des engagements indûment contractés.

Le siège de la Société est à Mon-

treuil-Bellay, rue des Halles. La Société est contractée pour six années, du 1<sup>er</sup> juillet 1886 au 1<sup>er</sup> juil-let 1892.

Le capital social est de 5,000 fr., fourni en marchandises par moitié

entre les deux associés. Une expédition dudit acte de Société a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Saumur et de la justice de paix de Montreuil-Bellay, le 21 août 1886.

(590)

Pour extrait, HACAULI.

#### A VENDRE

Un PHAÉTON de maître, en trèsbon état, et un HARNAIS neuf avec bouclerie cuivre.

S'adresser à M. Balme, 14, quai de Limoges, à Saumur.

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement

# VENTE

Aux enchères publiques,

Par suite de saisie-exécution Le samedi 28 août 1886, à midi, à Saumur, place du Champde-Foire.

Il sera vendu: Un bœuf et dix vaches ou génisses, en très-bon état.

Au comptant, plus 5 0/0.

#### VENDRE

A L'AMIABLE,

COUTPE

#### PELVENEAU

Contenant 19 hectares 44 ares 74 centiares, dépendant de la terre

S'adresser aux gardes de la terre de Brézé pour visiter la Coupe, et, pour traiter, à M. Volland, régisseur.

#### A VENDRE MAISON

Avec Jardtn, Ecurie et Remise

Située rue d'Orléans, 78.

vard de Saumor, 44, Angers.

#### A VENDRE

BEAU CHIEN D'ARRET

Agé de 18 mois.

S'adresser au bureau du journal.

# Offres et Demandes

M. PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second

UNE MAISON DE MERCERIE demande une employée intelligente et une débutante.

S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

#### **ASSURANCES**

ON DEMANDE des agents pour de bonnes Compagnies. - Remises avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

#### VIS

L'Entrepreneur des Pompes Funèbres de Saumur demande un menuisier ou charpentier, sachant lire et écrire.

Bons appointements. Inutile de se présenter sans des bons certificats. (574)

# EXTRAIT & VIANDE LIEBIG

Exiger le fac-simile de J. v. Liebig Partout ou la viande fraiche est difficile

a obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bous bouillous sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment. Se werd chez les Epiciers et Pharmaciens

# ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉBRI

# RUEG

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

# Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famil

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains, M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du ren, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties impermeables Trente pour cent meilleur marché que partout ailleun eil en

> SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

> VELOUTINE Poudre de Ris spéciale préparée au Bismuth
> PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraicheur naturelle. . Ch. FAY, Inventeur . 9, rue de la Pait

DENTS éon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SATINGUES

Extraction, Aurification-Prix modere

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

#### DE FER - GARES DE SAUMUR CHEMINS

#### LIGNE D'ORLÉANS LIGNE DE L'ÉTAT SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS SAUMUR BOURGUEIL SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY - THOUARS Omn. Omn. Omn. matin soir Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. matin matin matin soir Expr. Omn. Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. matin matin matin matin soir soir soir Omn. Omn. Omn matin soir soir Omn. Expr. Mixte Mixte Omn. Omn. matin soir soir. soir. soir soir STATIONS STATIONS STATIONS Saumur. . . Port-Boulet. 3 08 6 55 9 13 1 21 3 2 7 08 9 26 1 33 1 40 7 15 9 33 1 40 3 44 7 29 9 44 1 47 3 44 7 35 9 53 1 57 3 54 3 31 7 35 9 53 1 57 3 54 3 58 8 23 10 41 2 40 8 20 12 18 8 30 12 30 9 04 1 15 Saumur(orl.) Loudun . . Bourgueil . . saumur. Saumur (état) St-Martin. SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON St-Clément Varr.-Chacé. Brézé s.-Cyr. Montrevil (a) Les Rosiers. La Ménitré. Mixte Mixte Mixte matin matin soir. Mixte Omn. | Mixte STATIONS STATIONS matin soir. soir. Angers . . " 9 26 4 34 Chinon . . . . 8 40 12 20 6 Port-Boulet. 9 04 12 50 6 24 Saumur . . . 7 43 4 41 8 58 8 10 6 43 10 02 9 04 7 06 10 30 (dép.) SAUMUR (ORLEANS) - TOURS 5 40 10 30 10 57 Port-Boulet. 5 38 10 55 Chinon... Thouars. . 2 57 Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin soir SAUMUR (ÉTAT) - MONTREUIL - DOUÉ SAUMUR - VERNANTES -- CHATEAU-DU-LOIR STATIONS 3 26 8 21 9 26 12 48 8 34 9 37 1 01 3 49 8 45 9 45 1 21 9 9 9 10 09 1 54 5 5 05 10 19 10 10 9 25 5 Omn. Mixte Marc. Omn. Omn. matin matin matin soir soir Mixte Expr. Mixte Omn. Expr. matin soir soir soir Omn. Mixte Omn. Omn. Omn. Mixte Expr. Expr. Omn matin matin soir matin soir STATIONS STATIONS STATIONS STATIONS matin matin soir soir Saumur (or.) 6 54 s 0 8 34 Saumur (état) 6 50 8 28 4 05 8 30 Nantilly. 7 04 8 37 4 15 8 43 Montreuit (a) 7 34 9 19 4 46 9 68 - (dép.) 7 34 9 35 5 5 9 16 Vaudelnay 7 45 9 46 5 11 9 28 Baugé. 7 56 9 56 5 20 9 43 Doué . . . 8 05 10 63 5 27 9 54 Saumur (or. Varennes . Port-Boulet . 4 45 8 01 12 15 12 34 6 34 5 53 9 18 1 10 1 27 7 38 6 12 9 42 7 8 16 38 10 03 8 11 6 38 10 03 8 10 7 8 20 La Chapelle. Tours . . . 5 05 10 12 10 40